

Maison d'arrêt de Lyon-Corbas | Rhône



livraison
décembre
2008

Fiche signalétique

Les acteurs du projet

Affectataire

Ministère de la Justice
Direction de l'administration
pénitentiaire (DAP)

Mandataire du ministère de la Justice

Agence publique pour l'immobili-
lier de la Justice (APIJ)*

Assistant technique

Iosis Conseil

Baillleur– Maître d'ouvrage

Optimep4
(filiale à 100% du groupe Eiffage)

Groupement conjoint conception construction

- > **Architecte** : Valode & Pistre
Architectes
- > **Constructeurs** : Eiffage Construc-
tion Forclum
Eiffage Travaux Publics

Mainteneur

EMEP4
(filiale à 100% du groupe Eiffage)

* appellation d'usage de l'Agence
de maîtrise d'ouvrage travaux
du ministère de la Justice.

Les chiffres clés

Le chantier

- > **Budget** **66** millions d'euros TTC
- > **Durée du chantier** **23** mois
- > **Personnes employées sur le chantier**
360 personnes en période de pointe,
soit **350 000** heures de travail
80 entreprises locales
72 personnes ont suivi des formations
de 3 semaines et **42** sont finalement intervenues
sur le chantier dans le cadre de contrats
d'insertion (soit 47 500 heures)
16 personnes ont signé un CDI à l'issue
de leur contrat d'insertion, sur le site
ou sur d'autres chantiers du groupe Eiffage
- > **Surface totale du site** **11,5** hectares
- > **Surface intérieure de l'enceinte** **4,4** hectares
- > **2 500** m² d'ateliers

Le calendrier

- > **juin 2006** acquisition foncière pour 1,35 M€
- > **23 juin 2006** délivrance de l'autorisation
d'occupation temporaire
- > **29 juin 2006** obtention du permis de construire
- > **27 novembre 2006** début des travaux
- > **19 décembre 2008** remise des clés
à l'Administration pénitentiaire

La maison d'arrêt : 690 places

- 3 quartiers d'hébergement de **180** places
chacun pour hommes
- 1 quartier d'hébergement de **60** places
pour femmes
- 1 quartier d'accueil de **60** places
(nouveaux arrivants)
- 1 service médico-psychologique régional
de **30** places
- > **Surface d'une cellule** : individuelle 10,5 m² ;
double 13 m² ; pour personne à mobilité réduite
19 m²

Les personnels

340 personnels pénitentiaires



sommaire



Un modèle contractuel innovant

Fruit d'un partenariat public-privé performant, la maison d'arrêt de Lyon-Corbas a vu le jour en moins de deux ans et demi.



Trois questions à l'architecte Denis Valode

Malgré les contraintes, l'architecte a œuvré dans le sens d'une réalisation exemplaire, pour une amélioration des conditions de travail et de détention.



Visite guidée

L'établissement répond autant aux exigences de sécurité, qu'aux enjeux de réinsertion.

Depuis la signature du contrat, il aura fallu moins de deux ans et demi pour que sorte de terre un nouvel établissement pénitentiaire de 690 places à Corbas. Cette maison d'arrêt, destinée à remplacer celles, vétustes, de Perrache et de Montluc, répond au même cahier des charges que le centre de détention de Roanne, livré en septembre 2008. Réalisée selon les modalités novatrices du partenariat public-privé (PPP), la maison d'arrêt de Lyon-Corbas prouve par sa conception même qu'une nouvelle ère s'ouvre, tant pour les personnels que pour les détenus. Tandis que les nouvelles technologies ont été mises au service d'une amélioration des conditions de sûreté, l'aménagement des lieux de vie, extérieurs et intérieurs, a été pensé de façon à garantir le parcours le plus efficace possible vers la réinsertion.

Un modèle contractuel innovant

Roanne hier, Lyon-Corbas aujourd'hui : 2008 aura vu la prise de possession par l'Administration pénitentiaire des deux premiers établissements du premier contrat de partenariat public-privé; ce qui, ajouté aux livraisons des établissements de Mont-de-Marsan et de La Réunion, représente quatre constructions neuves terminées cette même année. Avec, demain, les sites de Nancy-Maxéville et de Béziers, ce sont au total 2790 places de détention qui seront mises en service d'ici fin 2009 rien que pour ce premier contrat. Celles de Lyon-Corbas permettront le transfert des détenus des maisons d'arrêt de Montluc, construite en 1921, et de Perrache, dont les quartiers d'hébergement Saint-Joseph et Saint-Paul datent du XIX^e siècle. À ces anciens établissements, relativement exigus, succède une maison d'arrêt de 45000 m² construits, implantée à Corbas sur un terrain de 11,5 hectares.

Principale innovation mise en œuvre pour ces programmes menés par l'APIJ¹ : la conclusion d'un partenariat public-privé. Par ce dispositif contractuel, l'État octroie à une entreprise privée une autorisation d'occupation temporaire de son domaine et conclut avec elle un bail de longue durée (30 ans).

¹ Agence publique pour l'immobilier de la Justice, mandataire du ministère de la Justice.



^ > Le chantier de la maison d'arrêt.





^ L'entrée de l'établissement.

^ Au premier plan, l'accueil des familles et, derrière le mur d'enceinte, le bâtiment administratif.

« La période de conception et de dialogue compétitif a été cruciale. »

L'État confie par ailleurs à cette dernière la charge de financer, concevoir, construire et entretenir les bâtiments dont l'Administration pénitentiaire sera locataire.

« Les atouts de cette procédure sont à évaluer en termes de délais et de coûts, analyse Nicolas Fournel, chef de projet à l'APIJ. Or, il n'aura fallu que 23 mois entre le démarrage de la construction et la livraison ; c'est une belle performance. Par ailleurs, le constructeur, qui assurera par la suite l'entretien et la maintenance, a intérêt à investir dans des matériaux et des équipements qui durent. On peut donc aussi espérer des gains au niveau des coûts globaux. »

Une mise en œuvre concertée et rationalisée

Le bailleur-maître d'ouvrage s'appelle Optimep4, filiale du groupe Eiffage. Il a la responsabilité du financement, de la réalisation, puis de l'entretien et de la maintenance de l'établissement pendant les 30 années, chantier compris, que durera le bail. L'État, qui a conçu les programmes, paie un loyer. Avec ses équipes, 300 ouvriers sur place la plupart du temps, 30 cadres et quelquefois jusqu'à 3 architectes, Didier Bourgeois d'Eiffage Construction a mené l'affaire dans des temps records. Cet ingénieur construit des prisons depuis 10 ans. « Avec le système du PPP, dit-il, il faut tout planifier en amont. Avoir une logique de propriétaire, choisir des matériaux qui tiendront 30 ans au moins et faciles à utiliser, puisque nous sommes responsables de leur entretien pendant tout le bail. Et, bien sûr, il faut construire vite, pour faire rentrer les loyers aussitôt que possible, puisqu'ils sont dus une fois l'établissement livré. La période de conception et de dialogue compétitif a donc été cruciale. »

Planification fut le maître mot. « Les cabines sanitaires qui équipent chaque cellule illustrent parfaitement l'esprit qui a animé la conception de Lyon-Corbas. Dotées de tous les équipements nécessaires, préfabriquées sur mesure au Danemark, les cabines sanitaires complètes, avec miroir, robinets et résine au sol, ont été mises en place à l'avancement. Les planchers étaient ensuite coulés, solidarisant l'ensemble de la structure », explique Pascal Prido, directeur du projet. Méthodes peu banales et prouesses techniques dans l'intégration des divers fluides ou des dispositifs de surveillance, ou encore dans la pose des 21 kilomètres de plinthes en résine, le chantier de Lyon-Corbas, dans son immense complexité, fut mené dans un dialogue permanent avec l'APIJ et la DAP.



▲ Répartis en étoile sur le terrain de l'établissement, les différents bâtiments sont reliés les uns aux autres par des cheminements sécurisés.

Trois questions à l'architecte Denis Valode

Pourquoi votre agence, Valode & Pistre Architectes, qui a signé de nombreux bâtiments en tout genre, y compris Bercy Village, et reçu le prix prestigieux de l'Équerre d'Argent, a-t-elle longtemps hésité à concevoir un établissement pénitentiaire ?

Nous n'avions pas envie de concourir car l'idée d'enfermement ne représentait pas, pour nous, une motivation pour construire. Il faut pouvoir se mettre à la place de l'utilisateur quand on dessine. Puis, à force de lire, de nous informer sur le surpeuplement ou les conditions de détention, les enjeux nous sont apparus importants et c'est l'idée de nous intéresser à la qualité de vie et de travail dans un établissement pénitentiaire qui nous a motivés.

Avez-vous pu réaliser à Lyon-Corbas tout ce que vous aviez désiré ?

L'architecture n'est pas un art pur. C'est la fonctionnalité qui le contingente. Or, ici, les contraintes sont énormes. Un des enjeux majeurs consiste à faire cohabiter le mieux possible les populations qui vivent ensemble, personnels de surveillance et détenus. Et bien sûr, les exigences de la surveillance : la co-visibilité ou les cheminements clairs, par exemple, ont des implications géométriques. Il nous a semblé évident que, pour réduire les tensions potentielles, il nous fallait faire une réalisation exemplaire. Par ailleurs, nous avons voulu mettre le plus de dignité possible dans le cadre de vie. La dignité des bâtiments passe ainsi par l'utilisation de la couleur, par les frises sur les murs de béton, par les toitures agréables. Enfin, et c'est notre credo, il faut apporter un maximum de qualité à tout ce qui prépare à la réinsertion. Ainsi, les lieux de contact avec les familles ou avec les avocats et les parloirs, dessinés autour de patios, bénéficient de la lumière du jour. On a cherché à faire des ateliers de travail des lieux de vie normale. Nous nous sommes inspirés du modèle d'architecture conventuelle, avec des circulations extérieures organisées à partir du cloître. Il ne s'agit pas d'un plan uniquement fonctionnel, mais d'un plan dessiné. Nos bâtiments à Roanne comme à Lyon-Corbas ont pour objectif l'amélioration des conditions de travail et de détention.

« Notre credo : apporter un maximum de qualité à tout ce qui prépare à la réinsertion. »



▲ Le motif végétal appliqué sur le béton rythme le mur d'enceinte.

➤ La cour de promenade du quartier arrivants.



Quelles implications le cadre de travail du partenariat public-privé a-t-il eu pour vous ?

Les architectes ont tendance à être hostiles aux projets en PPP, avec l'idée que le pouvoir est aux seules mains des entreprises. Mais le problème est lié au financement, et là, c'est une question politique. Ici, nous avons d'une part découvert une entreprise de construction très compétente. D'autre part, sur le plan philosophique, travailler avec l'entité qui construit et qui sera amenée à exploiter le bâtiment est tout à fait justifié. Au final, un dialogue franc et fructueux s'est mis en place entre des gens qui avaient souvent des objectifs contradictoires. Nous, avec l'obsession du meilleur bâtiment possible. Eux, avec leurs impératifs de coûts contrôlés et de rapidité inouïe. Et bien sûr, en face, l'État et l'APIJ, concepteurs du programme. Eh bien, oui, il faut constater que le système du PPP fonctionne très bien.

« Un dialogue franc et fructueux s'est mis en place. Le système du PPP fonctionne très bien. »



^ Les abords directs de l'établissement, aménagés pour les espèces protégées qui y nichent.

> Dans la cour de promenade du service médico-psychologique régional, de larges découpes donnent des vues cadrées sur le ciel.





▲ Le bâtiment aux façades colorées loge ateliers, cuisine, buanderie, quartiers d'accueil, service médico-psychologique régional, quartiers disciplinaires et d'isolement.

Visite guidée

La nouvelle maison d'arrêt de Lyon-Corbas, qui remplacera les établissements de Perrache et Montluc, situés en centre-ville, est implantée dans une zone d'activité, à quelques centaines de mètres du centre de Corbas, une commune de 9000 habitants environ. À proximité de plusieurs entreprises du tertiaire, essentiellement des entreprises de logistique, le nouvel établissement pénitentiaire – accessible par les autoroutes A46, A43, A7 – se trouve à 14 kilomètres au sud-est de Lyon et à 20 kilomètres au nord de Vienne.

Sur ce terrain de 11,5 hectares, ancien lit du Rhône et plus récemment ancienne carrière de gravier remblayée en décharge, de très importants travaux de fondations spéciales ont dû être menés au démarrage du chantier. «Les bâtiments sont fondés sur 900 pieux de 9 à 14 mètres de profondeur», explique Pascal Prido, directeur du projet Eiffage Construction.

Des remparts de sécurité successifs

L'enceinte de la maison d'arrêt constitue un carré de 220 mètres de côté. Derrière le premier grillage, un fossé dimensionné d'une profondeur suffisante pour arrêter un véhicule lancé. Vient ensuite le mur d'enceinte de la maison d'arrêt, en béton. À l'intérieur de celui-ci, les cheminements internes sont délimités pour permettre aux détenus de circuler des quartiers d'hébergement aux autres lieux de vie de l'établissement.

Situés dans un angle de l'enceinte, les deux accès à la maison d'arrêt se trouvent dans le champ de surveillance des deux miradors : d'un côté, la porte empruntée par les personnels, les avocats et les familles, de l'autre, le portail blindé que franchissent les fourgons. Derrière, un poste de surveillance, qui bénéficie des tout derniers équipements informatiques et électroniques. Plus loin, le greffe, la mise sous écrou et l'enregistrement ultrasophistiqué des empreintes biométriques. Enfin, l'installation de filins anti-hélicoptères et la présence d'un groupe électrogène complètent le dispositif.

De très importants travaux de fondations spéciales ont dû être menés au démarrage du chantier.



^ Les espaces sont parfaitement délimités pour la sécurité de tous. En arrière-plan, un des deux miradors.

^ Des espaces verts encadrent les bâtiments d'hébergement.

> Au pied de chaque bâtiment d'hébergement, l'accès aux cours de promenade.



Des unités thématiques

À l'exception des miradors de 19 mètres et de l'immeuble administratif de 5 étages, les différents bâtiments de la maison d'arrêt comptent deux étages, au-dessus d'un rez-de-jardin et d'un rez-de-chaussée. Répartis en étoile sur le terrain de la maison d'arrêt, les différents édifices sont reliés les uns aux autres par des chemins sécurisés, dont le tracé exclut toute covisibilité entre hommes et femmes. «Même si la densité est plus importante ici qu'à Roanne car il y a un quartier d'hébergement de plus, indique Nicolas Fournel, chef de projet à l'APIJ, l'impression d'espace est préservée grâce aux espaces verts.»

Par ailleurs, l'architecte a utilisé les façades pour imprimer sa marque : par endroits, des formes sculptées attirent l'attention, tandis que certains bardages apportent une touche de couleur, dans les tons bruns et rouges, ce qui contraste avec le béton naturel. En plus des quatre quartiers d'hébergement «classiques» (trois pour hommes, un pour femmes), d'autres édifices sont réservés à des catégories spécifiques de détenus : un quartier d'accueil de 60 places, un quartier d'isolement de 20 places, un quartier disciplinaire de 20 places, mais aussi un service médico-psychologique régional (SMPR) de 30 cellules.

Thématiques, les autres bâtiments ont, quant à eux, été conçus en fonction de leur usage : un gymnase et un terrain de football en gazon synthétique offrent ainsi des possibilités d'activités physiques, tandis que de très vastes ateliers (2500 m² de surface, 7 mètres de hauteur sous plafond) ont été implantés pour permettre aux détenus, de pratiquer, sur la base du volontariat, une activité professionnelle. Il s'agit là d'accompagner les personnes sur le chemin de la réinsertion. L'aide à la réinsertion prend également corps dans les services mêmes de la maison d'arrêt : à la blanchisserie ou à la cuisine centrale (d'une capacité de 4000 repas par jour), des détenus peuvent participer aux tâches quotidiennes, notamment à la préparation des repas confectionnés tous les jours sur place, du lundi au vendredi.

Répartis en étoile sur le terrain de la maison d'arrêt, les différents édifices sont reliés les uns aux autres par des chemins sécurisés.



▲ À l'extérieur de l'enceinte, le mess du personnel comprend un espace de restauration clair et coloré.



▲ Le projet œuvre à l'amélioration des conditions de travail des personnels : ici, le poste de centralisation de l'information (en haut) et le greffe (en bas).



▲ Les installations de l'unité de consultations et soins ambulatoires permettent un suivi médical attentif des détenus.



▲ Les longues circulations – ici, celle du service médico-psychologique régional – sont rythmées par des jeux de couleurs.

Les bâtiments d'hébergement

Quatre édifices accueillent les quartiers d'hébergement. Trois de 180 places chacun sont réservés aux hommes, tandis que celui pour les femmes compte 60 places, dont quelques « cellules nourrices », conçues pour accueillir des mères et leur enfant jusqu'à l'âge de 18 mois. À l'intérieur des bâtiments, chaque couloir de 30 cellules affiche, sur les portes et les plinthes, des peintures aux tons pastel pour tenter d'apaiser l'atmosphère des lieux. Quant aux cellules elles-mêmes, la grande évolution, comparée aux précédents établissements pénitentiaires, tient à la présence de bloc sanitaire individuel, composé d'une douche, d'un WC et d'un lavabo. Ici aussi, toutes les mesures de sécurité ont été prises : cloisons en béton, meubles scellés aux murs, chauffage au sol pour éviter la présence de radiateur, barreaux aux fenêtres doublés d'un caillebotis, œilletons protégés sur les portes...

En rez-de-jardin, dans les quatre quartiers d'hébergement, un entresol accueille des salles d'activité et de musculation, une bibliothèque, un salon pour le coiffeur, une antenne médicale. Partout, des ouvertures en hauteur permettent de faire entrer la lumière du jour. Enfin, chaque quartier d'hébergement bénéficie de deux cours de promenade bétonnées et équipées de brumisateurs pour les périodes de chaleur.

Partout, des ouvertures en hauteur permettent de faire entrer la lumière du jour.

> Une cellule simple, dont la principale amélioration par rapport aux programmes précédents est la présence d'un bloc sanitaire cloisonné avec douche et WC.



^ Une volonté au cœur du projet : apporter un maximum de qualité à tout ce qui prépare à la réinsertion. Ici, l'atrium du bâtiment d'activités.



Pour les familles

À l'extérieur de l'enceinte, en face de la porte d'entrée piétonne par laquelle elles pénètrent dans la maison d'arrêt aux heures de visite, les familles sont accueillies dans un bâtiment qui a été conçu en concertation avec l'association San Marco, spécialisée dans le soutien des familles de détenus. L'expertise de cette association a permis de penser à des aménagements qui comptent pour les proches des détenus, comme l'installation d'aires de jeux pour les enfants, la mise à disposition de bureaux ou encore l'implantation de bornes interactives pour prendre rendez-vous pour les parloirs.

Au nombre de quarante, ces derniers sont installés au rez-de-chaussée d'un bâtiment situé à un emplacement stratégique dans l'enceinte : une allée conduit les familles qui entrent par une porte, tandis que les détenus pénètrent par un autre accès. Au cœur de cet espace, plusieurs patios permettent à la lumière du jour de venir éclairer ces lieux de rencontre où les visites n'excèdent pas 45 minutes.

«Au regard de nos visites dans les anciens établissements pénitentiaires, conclut Nicolas Fournel, nous savons qu'avec des établissements comme ceux de Roanne et Lyon-Corbas, nous travaillons positivement vers un meilleur bien-être, des meilleures conditions de vie et de réinsertion des personnes détenues. Et nous permettons l'amélioration des conditions de travail des personnels. L'un ne va pas sans l'autre.»

« Avec des établissements comme ceux de Roanne et Lyon-Corbas, nous travaillons positivement vers un meilleur bien-être des personnes détenues. »



▲ La porte d'entrée principale où les deux seuls accès à la maison d'arrêt se trouvent dans le champ de surveillance des deux miradors.



▲ L'architecte s'est attaché à apporter de l'éclairage naturel au bout de chaque coursière d'hébergement.

▲ Un soin particulier est apporté à la conception de tous les lieux de contact avec les familles. Ici, la zone d'arrivée aux parloirs.



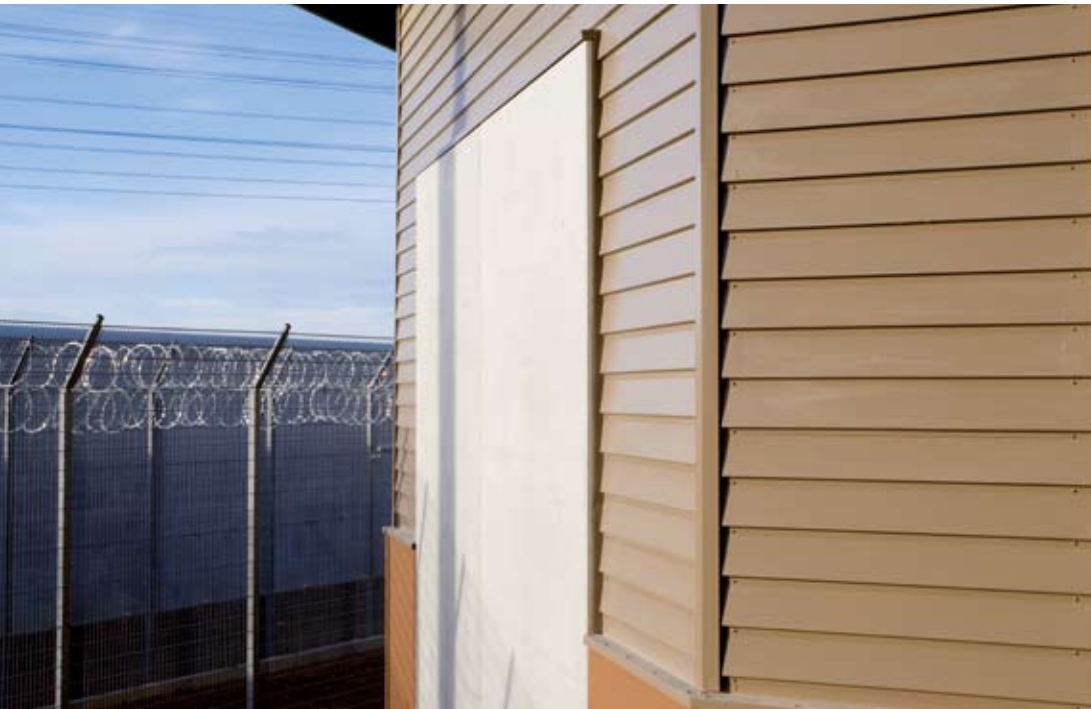
▲ En rez-de-jardin, dans les quartiers d'hébergement, un entresol accueille des salles d'activité et de musculation, une bibliothèque et une antenne médicale.



▲ L'aménagement de combles techniques dans chaque bâtiment permet une maintenance optimale de l'ensemble de l'ouvrage.



^ Un gymnase et un terrain de sport en gazon synthétique offrent de bonnes possibilités d'activité physique.



^ Le travail sur les façades vise à apporter un rythme: en haut, incrustations de bardages métalliques; en bas, des aplats colorés animent le bâtiment administratif.



^ Des filins anti-hélicoptères complètent le dispositif de sûreté.

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

Remerciements à

Stéphane Scotto, Adjoint au sous-directeur de l'organisation et du fonctionnement des services déconcentrés à la Direction de l'administration pénitentiaire

Olivier Coppolani, Chef du bureau des affaires immobilières à la Direction de l'administration pénitentiaire

Didier Bourgeois, Directeur des projets pénitentiaires, Eiffage Construction

Pascal Prido, Directeur des travaux de la maison d'arrêt de Lyon-Corbas, Eiffage Construction

Denis Valode, Architecte du projet, agence Valode et Pistre Architectes

Jean-Pierre Guérin, Architecte responsable pénitentiaire, agence Valode et Pistre Architectes

Ricardo Camarda, Chef de projet pour le site de Lyon-Corbas, agence Valode et Pistre Architectes

Ont participé au sein de l'APIJ

Jean-Pierre Weiss, Directeur général

Guy Garcin

Nicolas Fournel

Nadine Roussière

Coordination : Clémentine Bagieu – Service communication


Maquette et mise en page Anatome

Rédaction Isabelle Friedman

Crédits photographiques Jacky Fontaine/Société Photographefrance,

Nicolas Fournel/APIJ

Impression Imprimerie Darantière

A photograph of a courtyard between modern residential buildings. The sky is a clear, vibrant blue, filled with numerous thin, white contrails from an aircraft, creating a dynamic pattern of diagonal lines. A network of thin power lines crisscrosses the sky. The buildings are multi-story, with light-colored facades and brown horizontal siding. Several windows with white grilles are visible. The overall scene is bright and clear, suggesting a sunny day.

▲ La cour de service dessert toutes les zones fonctionnelles de l'établissement (cuisines, buanderie, services de maintenance, ateliers...).

L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) est un établissement public du ministère de la Justice.*

Principal opérateur immobilier du ministère, elle a pour mission de construire, rénover et réhabiliter des palais de justice et des établissements pénitentiaires en France métropolitaine et dans les départements et collectivités d'Outre-mer. Elle participe par ses études et expertises à la définition de nouveaux programmes judiciaires et pénitentiaires en relation avec les directions de la Chancellerie.

L'Agence assure des interventions étendues depuis les recherches, études et acquisitions foncières, jusqu'à la programmation et aux études et travaux sous toutes les formes de la commande publique. Elle pilote une centaine d'opérations pour un montant d'environ 3 milliards d'euros et met en œuvre des procédures innovantes ; elle est en particulier le premier maître d'ouvrage public d'État à utiliser le partenariat public-privé.

** appellation d'usage de l'Agence de maîtrise d'ouvrage des travaux du ministère de la Justice.*

Depuis la signature du contrat, il aura fallu moins de deux ans et demi pour que sorte de terre, à Lyon-Corbas, un nouvel établissement pénitentiaire de 690 places. Destinée à remplacer celles, vétustes, de Perrache et de Montluc, cette maison d'arrêt répond au même cahier des charges que le centre de détention de Roanne, livré en septembre 2008 par l'APIJ, l'agence du ministère de la Justice mandatée pour réaliser les principaux projets immobiliers de celui-ci. À Lyon-Corbas aujourd'hui, comme à Roanne hier, ou à Béziers et Nancy-Maxéville demain, on met en service les établissements du premier contrat de partenariat public-privé. Première innovation : la conclusion de ce partenariat a permis à l'État de confier à une entreprise la mission globale de financer, construire et entretenir l'établissement ; tandis que l'administration devient locataire des lieux, au travers d'un bail. C'est, ensuite, la conception même de la maison d'arrêt qui marque cette nouvelle génération, à côté des établissements de Mont-de-Marsan, La Réunion et de la réhabilitation d'un premier bâtiment d'hébergement à Fleury-Mérogis, tous livrés en 2008. Cela concerne tant les personnels que les personnes détenues : tandis que les nouvelles technologies ont été mises au profit d'une amélioration des conditions de sûreté, l'aménagement des lieux de vie, extérieurs et intérieurs, a été pensé de façon à garantir le parcours le plus efficace possible vers la réinsertion.

